



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

SOMMAIRE

Territoire & fonctionnement	4
Déplacements	6
Mobilités innovantes	8
Aménagement du territoire	10
Développement économique	12
Pôle d'ingénierie territoriale	15
Culture	16
Environnement	18
Ressources financières	22
Ressources humaines	23
Communication	24



LE MOT DU PRÉSIDENT

Versailles Grand Parc est une communauté d'agglomération « mobile ». En témoigne ce rapport d'activité de l'année 2018 qui s'est écoulée.

Notre Agglo bouge ! Elle bouge en restructurant son réseau de bus qui n'avait pas été modifié depuis plus de 40 ans. Avec Ile-de-France Mobilités et Phébus, l'Agglo a préparé tout au long de cette année cet immense changement qui devrait apporter, dès l'été 2019, de très importantes améliorations dans le quotidien de nos concitoyens : nouvelles lignes, nouveaux horaires, nouveaux arrêts.

L'Agglo bouge en étant partenaire de nombreuses expérimentations de mobilités innovantes.

Tout d'abord avec le Mobilab, situé à Satoy. Ce bâtiment de 7 000m² de bureaux, ateliers et laboratoires a été financé par l'Agglo et le conseil départemental 78.

Il accueille les acteurs du véhicule autonome, VEDECOM, Transdev et l'Iffstar. Et, depuis quelques mois, les employés des entreprises du plateau peuvent profiter de l'expérimentation des navettes autonomes de l'entreprise EasyMile : Framboise et Litchi.

Autre projet dont l'Agglo est acteur : Autopilot soutenu par l'Europe. Il réunit les chercheurs de VEDECOM et de 40 entreprises qui testent à Versailles la capacité du véhicule à anticiper la trajectoire d'un piéton grâce aux objets connectés.

Enfin, deux bus à hydrogène seront testés dès septembre 2019 sur la ligne 264 entre Versailles et Jouy-en-Josas.

Avec ses autres compétences, mises en œuvre chaque jour par les agents de Versailles Grand Parc, l'Agglo avance et prépare l'avenir des citoyens du futur.

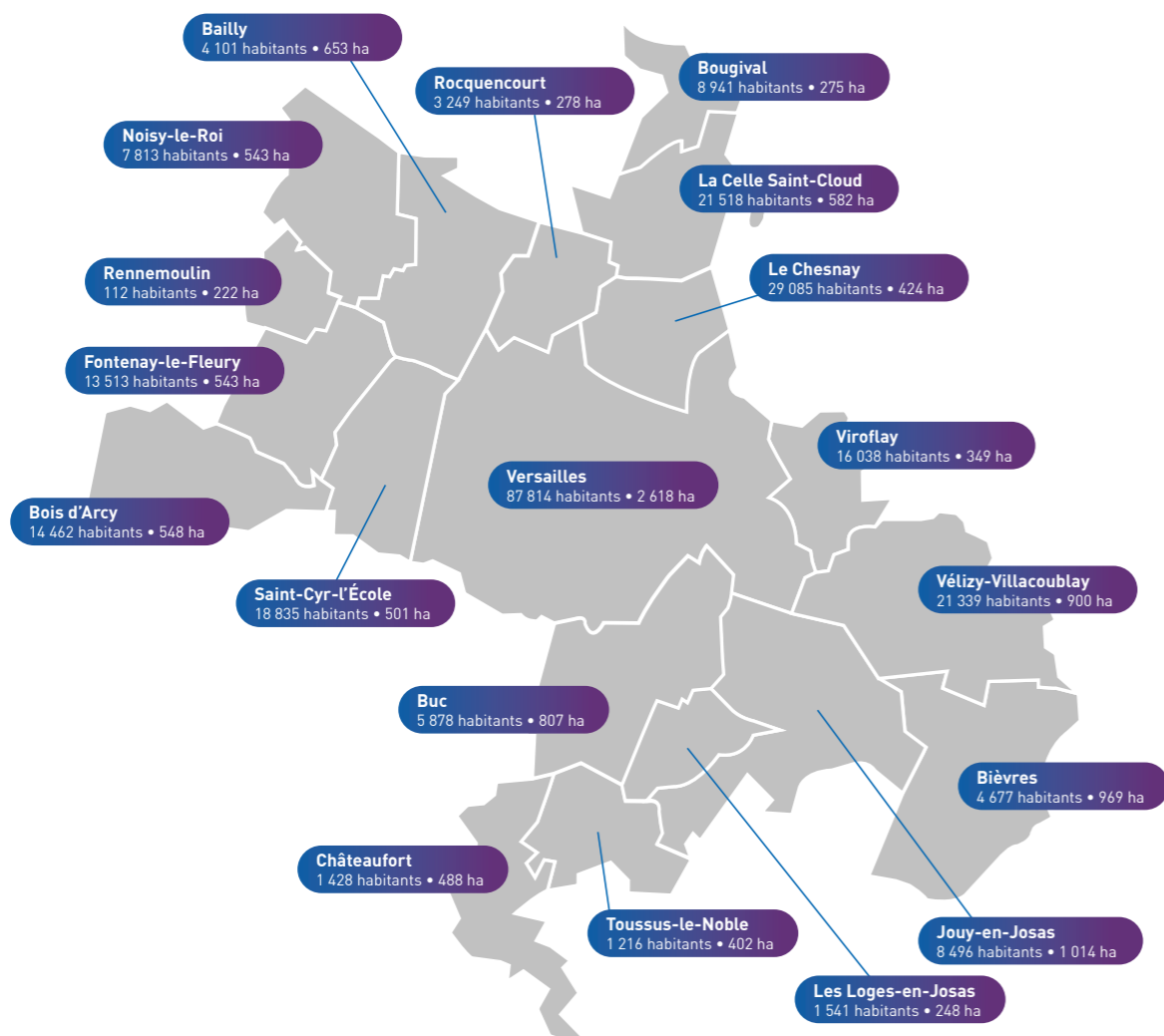
François de Mazières,
Président

TERRITOIRE & FONCTIONNEMENT

En 2018, Versailles Grand Parc regroupe 19 communes, 270 000 habitants et s'étend sur une superficie de 12 400 hectares.

LE TERRITOIRE

Source : Insee, Recensement de la population 2015 en géographie au 01/01/2017, Populations totales - Limites territoriales au 1^{er} janvier 2016



LES COMPÉTENCES STATUTAIRES

Versailles Grand Parc exerce de plein droit en lieu et place des communes les compétences suivantes :

Compétences obligatoires :

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire (cadre de vie et déplacements)
- Equilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Réalisation et gestion d'aires d'accueil pour les gens du voyage
- Gestion des milieux aquatiques et prévention contre les inondations (GEMAPI)

Compétences optionnelles :

- Eau potable
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Equipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire (construction, aménagement, entretien et gestion)

Compétences facultatives :

- Fourrière animale
- Gestion des parcs de stationnement d'intérêt communautaire



LE PROCESSUS DÉCISIONNEL

Depuis 2008, François de Mazières, maire de Versailles, préside la communauté d'agglomération. Le Bureau des maires prépare les décisions majeures de l'intercommunalité : il définit les lignes directrices de travail des commissions communautaires et valide les projets qui en émanent.

Il est composé des maires des communes :

- Jean-François Peumery, Rocquencourt, Premier vice-Président
- Philippe Brillault, Le Chesnay, vice-Président
- Olivier Delaporte, La Celle Saint-Cloud, vice-Président
- Bernard Debain, Saint-Cyr-l'École, vice-Président
- Olivier Lebrun, Viroflay, vice-Président
- Philippe Benassaya, Bois-d'Arcy, vice-Président
- Richard Rivaud, Fontenay-le-Fleury, vice-Président
- Luc Wattelle, Bougival, vice-Président
- Jacques Bellier, Jouy-en-Josas, vice-Président
- Marc Tourelle, Noisy-le-Roi, vice-Président
- Jean-Marc Le Rudulier, Buc, vice-Président
- Anne Pelletier-Le Barbier, Bièvres, vice-Présidente
- Claude Jamati, Bailly, vice-Président
- Caroline Doucerain, Les Loges-en-Josas, vice-Présidente
- Pascal Thevenot, Vélizy-Villacoublay, vice-Président
- Arnaud Hourdin, maire de Rennemoulin
- Patrice Pannetier, maire de Châteaufort
- Patrick Charles, maire de Toussus-le-Noble

Le Président du bureau, élu par le Conseil communautaire, est le Président de Versailles Grand Parc.

Le Conseil rassemble 83 délégués communautaires. Il vote l'ensemble des projets de Versailles Grand Parc (budget, compte administratif, délégation d'un service public, etc.). Chaque commune est représentée proportionnellement à son nombre d'habitants, avec au minimum un délégué par commune.

Huit commissions, au sein desquelles chaque commune est représentée, ont été constituées pour élaborer les projets de l'agglomération dans leur domaine de compétence propre :

- Administration Générale – Finances et Personnel
- Aménagement
- Transports et déplacements
- Culture et Sports
- Développement économique
- Environnement et Eau
- Habitat et Politique de la Ville
- Vidéoprotection

CHIFFRES CLÉS, EN 2018

- 18 bureaux
- 5 conseils communautaires
- 70 délibérations
- 133 décisions du Bureau

DÉPLACEMENTS

Pour répondre aux besoins de déplacement et à l'évolution des modes de vie des usagers, l'Agglo développe des moyens de transports alternatifs à la voiture particulière : réseau de bus, infrastructures cyclables, autopartage, covoiturage. Tous constituent un panel de « services de mobilité » complémentaires facilitant ainsi les trajets sur un itinéraire donné.

FAITS MARQUANTS 2018 ET PERSPECTIVES 2019

• Préparation de la restructuration du réseau Phébus Versailles

Le conseil d'Île-de-France Mobilités et le conseil communautaire de Versailles Grand Parc ont voté en octobre 2018 la restructuration du réseau de bus Keolis Phébus pour une mise en service au cours de l'été 2019.

Existant depuis de nombreuses années, le réseau se devait d'être plus performant et plus qualitatif notamment au regard des développements urbains réalisés sur le territoire de l'Agglo et des grands projets d'infrastructure de transport tel que le Pôle d'Echange Multimodal de Versailles Chantiers.

Ainsi, au cours de l'année 2018, la nouvelle organisation du réseau Phébus a été préparée en partenariat avec Île-de-France Mobilités. Elle offrira aux usagers une meilleure lisibilité, des itinéraires plus simples et plus compréhensibles, des fréquences améliorées et des amplitudes élargies notamment en soirée.

Pour accompagner sa mise en service, des campagnes d'information seront déployées sur le territoire, sur les sites internet et les réseaux sociaux. Des réunions publiques seront également organisées, au printemps 2019, par les conseils de quartiers des communes concernées par ces évolutions importantes.

Parallèlement, les réseaux de bus exploités par Transdev, Stavo/Hourtoule et SAVAC ont également évolué avec des liaisons bus renforcées et plus lisibles.

• Des lignes de bus renforcées

Dès le début de l'année 2018, Versailles Grand Parc et Île-de-France Mobilités ont fait évoluer les lignes 51 et 11. La ligne 11 (Hourtoule), qui relie Bois-d'Arcy et Versailles (gare Rive Gauche) a été renforcée avec 14 courses supplémentaires en semaine, 18 supplémentaires le samedi et 2 courses de plus le dimanche. Les fréquences et l'amplitude ont également été développées. La fréquentation a ainsi augmenté de près de 11 % depuis ce renfort. De même pour la ligne 51 (Stavo) qui circule entre Saint-Quentin-en-Yvelines (gare de Montigny) et Le Chesnay (hôpital Mignot) qui propose aujourd'hui 25 allers-retours contre 7 auparavant. Elle dessert également les communes de Bois d'Arcy, Fontenay-Le-Fleury et Saint-Cyr-l'École et rencontre un vif intérêt puisque sa fréquentation a été multipliée par 5 !

Le réseau de bus Transdev Ecquevilly a été restructuré pour une simplification et une desserte plus pertinente. Ainsi, une liaison entre la gare de Noisy-le-Roi et la gare de Vaucresson a été créée avec la ligne 76 et la ligne 77, dédoublée en 75 (de la gare de Bailly/Noisy-le-Roi vers la gare de Marly-le-Roi) et 77 (de la gare de Bailly/Noisy-le-Roi vers la gare de Saint-Quentin-en-Yvelines).

La ligne 27 Transdev, reliant la gare de Rueil-Malmaison à celle de La Celle Saint-Cloud a été renforcée avec une fréquence de passage augmentée et une amplitude élargie. Depuis son renfort, une augmentation de 23 % de la fréquentation sur l'ensemble du réseau Transdev de La Celle Saint-Cloud a été constatée.

Pôle d'Echange Multimodal de Versailles Chantiers

De nombreux travaux liés à l'ouverture du Pôle d'Echange Multimodal de Versailles Chantiers sont en cours de réalisation. La nouvelle gare routière, située près du Hall 2 de la gare ferroviaire, mise en service le 26 août 2019, accueillera 9 lignes de bus dont 7 lignes en terminus sur 14 quais de prise en charge des voyageurs, abrités par une structure architecturale à la fois très fonctionnelle et esthétique. Dans le parking public construit sous la gare, une vélo station sécurisée de 200 places sera mise à la disposition des usagers et complétée par des arceaux vélos sur le parvis. Les accès, assurant la continuité cyclable autour de la gare, seront aménagés.



L'itinéraire du bus 17D a été modifié en avril 2018 ; la ligne qui dessert Chatou Croissy (RER A) et la gare de Bougival est prolongée jusqu'à Parly 2 au Chesnay assurant ainsi la liaison entre Bougival, La Celle Saint-Cloud et le cœur urbain de l'Agglo (correspondance avec le réseau Keolis).

Enfin, en septembre 2018, le réseau Phébus de Saint-Cyr-l'École a fortement évolué. Il compte désormais trois lignes 52, 53 et 54 dont les fréquences et les amplitudes sont augmentées, notamment en fin de semaine et en soirée. Une meilleure connexion avec le réseau ferré est ainsi assurée. Quatre mois après cette refonte, les résultats sont très positifs : 50 % de voyageurs supplémentaires ont été dénombrés.

De nouveaux services sont proposés sur ces lignes tels que des QR codes placés sur les arrêts de bus qui informent les usagers en temps réel des horaires de passage des bus.

• Le quartier Satory mieux desservi

Afin d'accompagner le développement du quartier de Satory, la ligne W est modifiée depuis septembre 2018. Avec un passage toutes les 20 minutes en heures de pointe, ce service améliore la liaison entre la gare des Chantiers de Versailles et l'ouest de la commune.

• Du nouveau sur la ligne 264 SAVAC

Depuis le 2 janvier 2019, la ligne 264 (Versailles Chantiers > Buc) est prolongée jusqu'à la gare de Jouy-en-Josas (RER C) avec un bus toutes les 15 min en heures de pointe.

Cette ligne offre aux habitants et salariés des zones d'activités de Buc et des Loges-en-Josas un accès direct au RER C sans passer par la gare de Versailles Chantiers, et permet également de relier le Plateau de Saclay via une correspondance en gare de Jouy-en-Josas.

A terme, la ligne sera équipée de deux bus à hydrogène, une première dans l'Hexagone !

Ces développements de l'offre de bus sont co-financés par Île-de-France Mobilités et l'agglomération de Versailles Grand Parc (exceptée le renfort de la ligne 27 Transdev financé intégralement par IDFM).

• Faciliter et promouvoir la pratique du vélo

Outre la réalisation de nouvelles liaisons cyclables (cf. page 10), Versailles Grand Parc sensibilise les usagers afin qu'ils utilisent le vélo pour leurs déplacements domicile-travail ou pour leurs loisirs. Sur la zone d'activité de Satory, par exemple, une animation autour des vélos à assistance électrique a été proposée aux salariés en septembre dernier. Une rando-vélo a également été initiée en partenariat avec la toute nouvelle association Vélo VGP et les associations vélos du territoire au printemps 2018 entre le siège de l'Agglo à Versailles et la maison de Léon Blum située à Jouy-en-Josas.



MOBILITÉS INNOVANTES

Versailles Grand Parc poursuit sa stratégie, impulsée en 2015, visant à devenir un territoire de premier plan en matière de mobilités innovantes.

L'action se traduit par la création de lieux d'innovation, notamment sur Satory quartier des mobilités innovantes de Paris-Saclay. Ces aménagements permettent d'enrichir tout un écosystème en mettant en avant le savoir-faire des entreprises locales à travers des démonstrateurs et des expérimentations et en intégrant des services innovants en matière de transports.

FAITS MARQUANTS 2018 ET PERSPECTIVES 2019

L'année 2018 a été une année charnière dans la montée en puissance de l'intercommunalité avec l'aboutissement de projets de développement économique et d'aménagement lancés depuis 2015 et une réorientation vers des projets de service de transport qui seront mis en œuvre en 2019.

• Autopilot : les premiers résultats

Projet européen de haute technologie, il s'agit pour l'Agglo de mettre le territoire au service de la recherche et du développement de briques technologiques très pointues. Les chercheurs de VEDECOM et des 40 entreprises impliquées dans le consortium y testent notamment la capacité du véhicule à anticiper la trajectoire d'un piéton ou d'un vélo grâce aux objets connectés.

En octobre 2018, un audit de la commission européenne a confirmé la qualité du travail effectué.

• Des navettes autonomes préfigurent le futur quartier de Satory

En décembre 2018, une seconde expérimentation sur le véhicule autonome a été lancée pour une durée de 18 mois. Au-delà de la recherche technique, les navettes Litchi et Framboise de l'entreprise EasyMile assurent un réel service de desserte du dernier kilomètre pour les employés des entreprises du plateau de Satory. L'enjeu pour Versailles Grand Parc est aussi de préfigurer un futur quartier des mobilités innovantes à la circulation apaisée.

• Inauguration du MOBILAB

Les salariés de VEDECOM, jusqu'ici installés rue des Chantiers à Versailles, ont rejoint en novembre leurs locaux flamboyants neufs à Versailles Satory. Ils pourront maintenant chercher, tester, prototyper dans les 7 000 m² de bureaux, ateliers et laboratoires idéalement situés en face des pistes d'essai. Le bâtiment, financé par l'intercommunalité et le conseil départemental 78, accueille aussi des équipes de Transdev et de l'Ifsttar.



• AKKA technologie annonce son arrivée sur Rocquencourt

Membre du consortium d'Autopilot, AKKA technologie choisit le territoire de Versailles Grand Parc et son écosystème exceptionnel pour installer ses employés. L'ancien bâtiment Mercedes situé à Rocquencourt sera ainsi réhabilité pour recevoir ce fleuron des mobilités innovantes.

• Les mobilités innovantes au service des usagers

Pour renforcer l'impact des nouvelles mobilités sur le quotidien de ses habitants et employés, la communauté d'agglomération s'est dotée d'un plan d'action autour de 3 axes :

Améliorer la desserte du dernier kilomètre pour les passagers et les marchandises

En parallèle des expérimentations véhicule autonome qui permettront d'ici quelques années de résoudre la desserte de zones excentrées, Versailles Grand Parc a soumis à IDFM une demande pour développer un système de transport à la demande dans la vallée de la Bièvre, là où la desserte en heure creuse est économiquement difficile en transport en commun.

Réduire la congestion et l'auto-solo à coûts réduits

L'Agglo travaille actuellement avec les communes sur le développement d'un service d'autopartage suite à la fermeture d'Autolib. L'objectif est une diminution du nombre de voitures occupant l'espace public tout en favorisant des véhicules propres. Une réflexion est en cours avec la Région Ile-de-France quant au développement de tiers lieux permettant la réduction de la congestion dans le centre urbain. Enfin, en partenariat avec l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, Versailles Grand Parc étudie la possibilité d'étaler les horaires de début des cours. Ces dispositions contribueraient à limiter les pics de fréquentation des lignes de transport en commun et des voies de circulation constatés aujourd'hui aux heures de pointe. La réflexion est également menée avec les entreprises et les écoles qui s'implantent sur le plateau de Saclay, afin d'éviter des investissements très coûteux liés à des aménagements des voies de circulation engorgées.

Favoriser le développement de nouvelles motorisations

Pour verdir à terme le parc de bus du réseau, deux bus à hydrogène seront testés dès septembre 2019 sur la ligne 264 entre Versailles et Jouy-en-Josas. Les véhicules pourront se ravitailler à la station de distribution d'hydrogène implantée sur le site d'Air Liquide des Loges-en-Josas. Opérationnelle depuis 2018, elle est l'une des trois stations d'Ile-de-France ouverte au grand public. Des mesures seront également engagées pour favoriser les livraisons avec des véhicules propres et développer le réseau de bornes électriques en lien avec les communes de l'Agglomération.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les actions réalisées en 2018 reflètent les différentes thématiques de l'aménagement du territoire et leur mise en cohérence : développement urbain lié aux enjeux de transport, d'habitat et de développement économique, valorisation des espaces naturels et agricoles et préservation du patrimoine architectural.

FAITS MARQUANTS 2018 ET PERSPECTIVES 2019

• Le MOBILAB à Satory

Le Conseil d'Administration de l'Etablissement Public d'aménagement Paris-Saclay a voté en juin 2018 la création de la Zone d'Aménagement Concerté du quartier urbain mixte de Satory Ouest. Les aménagements connexes demandés suite à l'étude d'impact réalisée en 2017 ont été actés en octobre 2018 par l'Agglo et la ville de Versailles. Ils concernent la restructuration de l'échangeur RN 12/RD 91.

Des études sont par ailleurs menées sur la faisabilité technique d'une liaison en site propre, sur la voie ferrée militaire existante, entre la gare de Saint-Cyr-l'École et Satory (arrivée du Tram 13 Express).

Fin 2018, le MOBILAB, bâtiment dédié aux mobilités innovantes déployé sur 7 000 m² de bureaux, ateliers et laboratoires, est sorti de terre au cœur du plateau de Satory, territoire d'excellence des entreprises de la mobilité. Les chercheurs de l'IFSTTAR et le pôle véhicule autonome de TRANSDEV y rejoindront prochainement l'Institut VEDECOR déjà installé.



• Circulations douces

Deux grands projets de liaisons cyclables ont été achevés en 2018.

Le premier s'inscrit dans le cadre du réaménagement de la rue de la porte de Buc à Versailles et du carrefour du Cerf-Volant à Buc. Ce projet à cheval entre les deux communes a pour objectif de s'adapter aux flux, d'améliorer l'accès au quartier de Versailles-Chantiers et aux entrées des deux villes grâce à un aménagement paysager du carrefour et de la lisière forestière.

La piste cyclable bidirectionnelle a été ouverte fin 2018 et a nécessité d'importants travaux de terrassement et de voirie. Le marquage au sol ainsi que la signalétique ont été réalisés début 2019.

Le second projet d'aménagement de circulations douces, mené en partenariat avec la Région Ile-de-France, le Département des Yvelines et l'Agglo, concerne la liaison entre Bois-d'Arcy et la base nautique de Saint-Quentin-en-Yvelines. 700 mètres de pistes cyclables ont été aménagés et livrés au cours de l'été 2018.

• Signature de la charte ZPNAF

La charte ZPNAF (Zone de Protection Naturelle Agricole et Forestière) du plateau de Saclay a été signée par 37 partenaires dont Versailles Grand Parc en octobre 2018. Ce document fixe un programme d'actions ainsi que les dispositions légales et réglementaires. Trois axes stratégiques la portent : assurer la pérennité de l'agriculture en son sein, des espaces naturels et forestiers, et développer les liens entre les activités, les habitants et le plateau de Saclay. Le comité de suivi technique s'est réuni le 12 décembre 2018 afin de réaliser un premier bilan des actions entreprises qui feront l'objet, en 2019, d'un rapport d'activité spécifique.

• 3 boucles de randonnées labélisées PR

Les trois boucles de randonnées - sentier Saint-Vincent-de-Paul, sentier des Seigneurs et Sentier des Gondi - ont été finalisées en 2018. Labélisés PR (Petite Randonnée) par la Fédération Française de Randonnées, ces chemins ont été créés à l'initiative des agriculteurs de la Plaine de Versailles et de l'Association de la Plaine de Versailles (APV). Ils sont balisés et agrémentés de panneaux d'information sur le patrimoine et les points d'intérêts situés sur les circuits. Des guides et des cartes sont disponibles en ligne sur le site de Versailles Grand Parc et dans les mairies des communes traversées.



• Avenant au 1^{er} contrat de ruralité des Yvelines

Dans le cadre du contrat de ruralité des Yvelines, mis en place en 2017, de nouveaux projets ont été votés dans un avenant signé en 2018 entre la Préfecture des Yvelines et l'Agglo. Ainsi, des aménagements sur les communes de Châteaufort, des Loges-en-Josas, de Rennehoulin, et de Toussus-le-Noble, financés en grande partie par la Préfecture, sont coordonnés par Versailles Grand Parc. Leur finalité est notamment de développer l'attractivité des communes par le tourisme vert et de renforcer le lien ville-campagne.

• Allée Royale et sondages archéologiques

Le projet de réhabilitation de l'Allée Royale, porté par Versailles Grand Parc en concertation avec de nombreux partenaires, implique également d'autres projets d'aménagement : la Tangentielle Ouest, les circulations douces, la station d'épuration, le démonstrateur d'agriculture péri-urbaine.

Les travaux d'ouverture du paysage ont été réalisés en 2018, avec la démolition de l'ancienne maison du garde-barrière de Saint-Cyr-l'École et la suppression des anciens terrains de sport. Les travaux de plantation des tilleuls ont été également préparés en 2018. Des sondages géophysiques préalables sur la partie Nord de l'Allée ont mis en évidence plusieurs hypothèses concernant la disposition et l'alignement des arbres. Des sondages archéologiques complémentaires seront réalisés sur le côté sud de l'Allée afin de confirmer l'une d'entre elles.



DÉCRYPTAGE



Jérémie Godefroy,
chargé des circulations douces

Parallèlement à la réalisation des pistes cyclables, nous menons plusieurs réflexions avec le pôle « intermodalité » de l'Agglo sur les aménagements des abords de gare afin de faciliter les déplacements des citoyens et favoriser l'usage du vélo. Ainsi nous travaillons sur la reconfiguration du parvis de la gare de Jouy-en-Josas qui va évoluer avec l'arrivée du T12, sur le projet urbain cœur de ville et l'augmentation de la fréquence de lignes de bus. Dans cette même logique nous allons reconsidérer les accès à la gare de Versailles Chantiers et prévoir ceux de la nouvelle gare du plateau de Satory (ligne 18 du métro).

En 2018 nous avons également répondu à l'appel à projets « vélos du quotidien » qui vise à proposer des aménagements cyclables en créant des partenariats avec des acteurs privés ou des collectivités. Nous avons choisi de travailler autour de la ZAC de Vélizy-Villacoublay pour inciter les salariés de la zone d'emploi à utiliser le vélo. Nous avons imaginé créer un réseau continu de pistes cyclables et des services associés tels que la location de vélos, l'implantation de mobiliers spécifiques et l'édition de cartes ou de guides.

Nous poursuivons par ailleurs le déploiement du plan vélo initié par Versailles Grand Parc et la réalisation de la dorsale cyclable qui traverse le territoire d'est en ouest. En 2019, deux tronçons cyclables situés entre Buc et Bièvres d'une part et entre Toussus-le-Noble et Châteaufort d'autre part seront aménagés. Ce projet structurant vise à combiner les usages utilitaires et de loisir.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Versailles Grand Parc, en partenariat avec les acteurs du territoire, poursuit sa mission en faveur de l'implantation et de la création d'entreprises, de l'attractivité des zones d'activité et du déploiement des filières d'excellence. Les actions menées en 2018 ont conduit au renforcement des liens entre les différents réseaux et à la mutualisation des pratiques, créant ainsi des synergies au service du développement des entreprises.

FAITS MARQUANTS 2018 ET PERSPECTIVES 2019

• Paris-Saclay Spring

Le 23 mai 2018, Versailles Grand Parc a participé à la première édition du Paris-Saclay Spring. Cet événement, coordonné par l'établissement Public d'aménagement Paris-Saclay et dont les 3 communautés d'agglomération (VGP, SQY et CPS) sont partenaires, permet au territoire de montrer l'innovation là où elle se fait au quotidien. Organisé en amont du salon international Viva technologie, ce nouveau rendez-vous a rassemblé 1 200 participants et généré 3 000 rendez-vous B to B. Une opportunité pour les start-up et les entreprises locales de se faire connaître et de concrétiser des partenariats. La 2nde édition du 15 mai 2019, proposera un programme autour de 5 thématiques : santé, mobilité, énergie-climat-environnement, smart manufacturing et sécurité. L'Agglo invitera à nouveau à des parcours de découverte des grands sites de R&D.

• Le challenge nautique des entreprises

La première édition du Challenge Nautique des Entreprises s'est tenue le 25 mai 2018 au Nautic Park de Bougival. Organisé par le Business Club VGP Nord avec le soutien de l'intercommunalité et les six villes du club d'entrepreneurs, l'événement original et convivial a rassemblé une soixantaine de participants. Ce challenge sportif ludique, suivi d'une soirée Networking, a pour objectif de favoriser la visibilité et la mise en réseau des différents acteurs économiques de l'intercommunalité de Versailles. La 2nde édition ambitionne de doubler le nombre de radeaux en lice !

• La pépinière d'entreprises

Depuis 7 ans, la pépinière connaît une montée en puissance régulière et a permis le démarrage d'activités de 99 entreprises dont 16 en 2018. Les 40 [sur 48 programmés] petits déjeuners 2018 ont rassemblé 413 personnes.



Les 16 entreprises ayant quitté la pépinière en 2018 sont toujours en activité et majoritairement implantées sur les territoires de Versailles Grand Parc (14 entreprises sur les 16 parties).

En 2019, l'Agglo engage plusieurs démarches ou réflexions afin de répondre encore mieux aux besoins des entreprises. L'aménagement de « tiers lieux » de co-working et la mise en place de partenariats avec des start-up du territoire spécialisées dans le numérique sont à l'étude.

• Nouvelles implantations et open innovation sur le territoire

Le développement du nouveau campus innovation du centre de R&D d'Air Liquide situé aux Loges-en-Josas, intégrant un accélérateur de start-up deep tech et

l'installation prochaine d'AKKA Technologies, groupe d'ingénierie et de conseil français, leader en Europe à Rocquencourt, confirment l'attractivité du territoire pour les filières innovantes.

• La Ryder Cup

A l'occasion de la Ryder Cup qui s'est déroulée du 25 au 30 septembre 2018 au Golf National de Saint-Quentin-en-Yvelines, Versailles Grand Parc a accueilli dans une loge partagée avec la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines des représentants des grandes entreprises du territoire. Devant un auditoire de donneurs d'ordre internationaux ceux-ci ont pu présenter leurs activités et mettre en avant les savoir-faire et innovations.

FOCUS



Le Club RH, partager les bonnes pratiques

Hélène Longuépée,

Responsable du pôle développement économique

Le Club RH est un réseau qui regroupe les DRH et toutes les personnes en charge des relations humaines dans les entreprises. Créé en 2016, il a pour objectif de faire partager au sein de la communauté les bonnes pratiques et retours d'expérience sur les sujets liés à la fonction : formation, intégration du handicap, accords sociaux, qualité de vie au travail, gestion des compétences. Une douzaine de rencontres a été organisée depuis la création du Club qui rassemble aujourd'hui plus de 50 membres.

Les thèmes sont choisis par les participants. Chaque rencontre se déroule sur une matinée et est assortie d'une visite des locaux de l'entreprise qui accueille le Club. Une avocate, présente à tous nos rendez-vous, apporte un éclairage juridique sur la question du jour.

En 2018, nous avons été reçus par Safran Landing Systems à Vélizy pour traiter des accords sur la qualité de vie au travail. A cette occasion, des représentants de Nexter et de General Electric ont également fait part de leurs expériences sur ce thème. Au cours d'un rendez-vous accueilli à l'Agglomération, Air Liquide nous a transmis son retour d'expérience sur la mise en place des nouvelles dispositions relatives aux Instances de Représentation du Personnel. Cet été, en partenariat avec l'Université de Saint-Quentin-en-Yvelines, le Club s'est interrogé à propos de « l'impact du numérique sur les métiers ». Le dernier Club de l'année, qui s'est tenu chez General Electric à Buc, a abordé « la motivation d'une équipe autour d'un projet ».

En 2019, nous menons une réflexion autour de l'évolution des métiers et de la gestion des compétences. L'idée est d'identifier les besoins locaux sur des métiers rares ou en tension et les perspectives d'évolution de certaines activités afin d'aider les entreprises à former, reclasser ou recruter les ressources nécessaires et de permettre aux organismes de formation de proposer des offres adaptées à ces évolutions.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

• Les salons : Techinnov et SIMI

En partenariat avec les communautés d'agglomération et l'EPAPS, Versailles Grand Parc a participé à TECHINNOV, un événement de référence sur l'innovation en février à Paris-Orly. L'édition 2019 se tiendra le 14 février à l'Espace Champperret pour une journée 100% business. Sous la même bannière Paris-Saclay, l'édition 2018 du SIMI (Salon de l'Immobilier d'Entreprise) en décembre à Paris, a permis de valoriser l'ensemble des projets de l'Agglo avec notamment un focus sur les aménagements de Versailles-Chantiers et du nouveau pôle multimodal accessible en 2019 !

Une visibilité auprès de plus de 30 000 visiteurs, prestataires, investisseurs, promoteurs immobiliers.

• Up Cyclea

La start-up, lauréate de l'appel à projet Green tech verte du Ministère de l'Environnement en 2016, développe, avec l'aide de l'Agglo, une plateforme d'échanges de matériaux pour les entreprises du territoire dans une logique d'économie circulaire. L'outil numérique intelligent a pour vocation de mettre en relation les entreprises qui souhaitent valoriser leurs ressources usagées et celles intéressées par de nouvelles sources d'approvisionnement.



FOCUS



Transversalité et partenariat, les clés de la réussite

Julie Quelet, chargée d'écologie urbaine

L'écologie urbaine et les mobilités innovantes sont les deux filières structurantes des programmes d'actions de Versailles Grand Parc.

L'écologie urbaine vise à améliorer le cadre de vie des citoyens tout en limitant l'impact humain sur l'environnement. Ainsi, en partenariat avec les autres acteurs du territoire, associations, entreprises, collectivités, l'Agglo s'attache à concilier l'aménagement de l'espace communautaire, le développement économique et la protection de l'environnement pour tendre vers des villes plus écologiques.

Cela se traduit par des actions menées pour soutenir la biodiversité en favorisant la nature en ville, pour renforcer le lien entre la ville et l'agriculture et pour développer la dynamique de l'économie circulaire.

En ce qui concerne la biodiversité, nous travaillons à la mise en place d'une pépinière d'espèces indigènes sur le plateau de Satory, en partenariat avec l'EPAPS et la ville de Versailles. Nous collaborons également avec le riche tissu associatif local.

Nous menons des réflexions sur la thématique agricole avec Terre et Cité et l'Association de la Plaine de Versailles (APV) pour valoriser l'agriculture locale.

En matière d'économie circulaire, nous expérimentons la mise en place de pilotes de boucles de matières sur le territoire, en lien avec la plateforme numérique intelligente Upcyclea. L'étude menée avec la Chambre de Commerce et d'Industrie des Yvelines sur la ZAC de Buc pourra nous permettre d'identifier d'autres boucles de matières : les déchets des uns devenant les ressources des autres. Une étude de fond est menée par ailleurs sur la méthanisation, en partenariat avec GRDF.

Cette logique de partenariat est une des clés du succès car plus les acteurs concernés sont impliqués en amont dans les projets, plus le système développé ensuite sera efficace. Les idées sont nombreuses, les initiatives intéressantes et Versailles Grand Parc a pour mission de les valoriser sur le territoire.

PÔLE D'INGÉNIERIE TERRITORIALE

La transformation numérique du territoire se poursuit avec la mise en place d'outils collaboratifs performants et mutualisés qui contribuent à l'amélioration des services rendus aux citoyens et à l'optimisation des coûts. La collecte et la centralisation des données consolident, en outre, les applications développées pour la gestion plus efficace de l'espace urbain.

FAITS MARQUANTS 2018 ET PERSPECTIVES 2019

• La vidéoprotection et les centres de supervision

400 caméras sont désormais installées sur le territoire. En 2018, une cinquantaine de nouvelles installations ont concerné les communes de Vélizy-Villacoublay, Fontenay-le-Fleury et Buc. Le système de vidéoprotection du territoire est ainsi déployé aux trois quarts, 600 emplacements au total étant prévus dans le schéma directeur.

Parallèlement, deux Centres de Supervision Urbaine Intercommunale (CSUI) ont été ouverts. Le centre de Vélizy-Villacoublay assure la supervision de 113 caméras implantées dans cinq communes : Buc, Jouy-en-Josas, les Loges-en-Josas, Vélizy-Villacoublay et Viroflay. Inauguré en avril 2018, le CSUI est opérationnel de 8h à 3h du matin tous les jours, à l'exception du dimanche.

Le second CSUI est situé à Fontenay-le-Fleury et supervise 72 caméras implantées sur 3 communes : Bois-d'Arcy, Fontenay-le-Fleury et Saint-Cyr-l'École. Le centre a été inauguré en septembre 2018 et fonctionne de 16h à 2h du matin tous les jours, à l'exception du dimanche.

• La fibre

Le déploiement du réseau de fibre privé entre les mairies a démarré avec l'installation d'une boucle reliant les communes de Bailly, Fontenay-le-Fleury et Noisy-le-Roi, toutes raccordées à Versailles. L'initialisation du plan fibre a permis la mutualisation des infrastructures informatiques entre ces différentes communes avec l'objectif de diminuer les coûts de gestion des serveurs, d'apporter le Très Haut Débit dans les locaux des mairies et d'offrir des services plus performants aux citoyens du territoire.

La transformation de l'organisation de la collectivité se concrétise aussi par une offre bureautique en ligne favorisant une plus grande mobilité des agents et la dématérialisation progressive de la chaîne comptable, des marchés publics et des instances.

• La smart city

L'implantation de la fibre privée et des CSUI s'intègre dans une démarche globale de « smart city » destinée à piloter de manière plus efficace l'espace urbain. Un groupe de travail, créé fin 2018, amorce une réflexion transversale sur les villes intelligentes de l'Agglo qui, avec la collecte de données, la transmission et la centralisation des informations, pourront optimiser la gestion des dysfonctionnements repérés sur des bâtiments ou des feux de circulation par exemple.

Les données collectées sur le territoire alimentent également les applications développées en partenariat avec Waze et les mises à jour des cartographies disponibles en ligne sur le site de Versailles Grand Parc.

Les informations recueillies et analysées contribuent aussi à une plus grande mobilité des agents du territoire et à leurs interventions plus rapides sur le terrain en cas d'anomalies constatées sur la voirie, les points d'apport volontaire ou les arbres par exemple.

• La charte des « antennes relais »

Un groupe de travail, constitué d'élus et de techniciens opérateurs, a élaboré une charte concernant l'implantation des antennes relais sur le territoire. Les fondamentaux de la charte visent à améliorer la communication auprès des habitants, à optimiser l'implantation des antennes relais dans le respect des conditions sanitaires de la réglementation et à fluidifier les relations entre les interlocuteurs. Le document, qui devrait être signé courant 2019, apportera aux opérateurs et à Versailles Grand Parc une vision globale des installations, visibilité nécessaire à la préparation du déploiement de nouvelles technologies comme la 5G.



Deux évènements majeurs ont marqué l'année : la création d'un orchestre symphonique franco-allemand en lien avec le Centenaire de l'Armistice et la seconde édition du festival ElectroChic. L'année 2018, a également été celle de la mise en place d'une nouvelle organisation de l'offre intercommunale de l'enseignement artistique sur le territoire, plus harmonieuse et plus riche encore.

FAITS MARQUANTS 2018 ET PERSPECTIVES 2019

• Le festival ElectroChic

Après une première édition très appréciée en 2017, le Festival ElectroChic a été de nouveau programmé du 15 au 17 mars 2018. L'évènement a rassemblé les amateurs et les passionnés de musique électronique sur les scènes de Versailles Grand Parc, territoire de naissance de la French touch.

L'un des temps forts de cette deuxième édition revient au groupe français L'Impératrice qui s'est produit au théâtre Montansier de Versailles le vendredi 16 mars.

Fondé en 2012, L'Impératrice mêle house, pop et disco et allie avec intelligence instruments et machines électroniques, références cinématographiques et passion pour le live.

Autre grand succès, les concerts de Detroit Swindle et de Kenny Dope, pionniers de l'électro de la région de Détroit aux Etats-Unis. Le samedi 17 mars, au Théâtre et centre d'art L'Onde de Vélizy-Villacoublay, la star de la house music et le DJ légendaire ont joué toute la soirée pour un public composé aussi bien de jeunes étudiants que d'afficionados, plus ou moins jeunes, de l'univers électro.

Le Festival, outre les concerts, propose des DJ sets, des ateliers, des projections, des workshops, des conférences et un tremplin.

Fort de l'engouement généré par les deux premiers opus, ElectroChic est d'ores et déjà attendu du 14 au 16 mars 2019 pour sa troisième édition.

Les légendes Jeff Mills et Tony Allen, avec leur album Tomorrow Comes The Harvest sorti fin septembre 2018, seront à l'honneur. Au programme sont également prévus, la soirée Bazar Electronique avec Soundmotion, HECstasy et leur invité Paul Cut, une soirée « scène hambourgeoise »

et le Tremplin dédié aux nouveaux talents en présence de Delawhere, vainqueur du tremplin 2018. De l'électro glitch avec Beat Fatigue, un ciné-concert inédit et plusieurs ateliers, sans oublier le Choc du Chic, le off d'ElectroChic compléteront la programmation.

• La création de l'orchestre symphonique franco-allemand

Un orchestre symphonique franco-allemand de jeunes musiciens a été créé spécifiquement pour la commémoration du Centenaire de l'Armistice.

Portée par le Landesjugendorchester Berlin, le Landesmusikrat Berlin, le Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles Grand Parc, la Mission Centenaire, l'Ambassade de France à Berlin et l'Ambassade d'Allemagne à Paris, cette initiative pédagogique et artistique a été conçue comme un engagement au regard du devoir de mémoire et un exemple de construction concrète et vécue de l'amitié franco-allemande.

La composition de l'orchestre, entièrement mixte, en est l'illustration première : un chef d'orchestre français, des solistes vocales franco-américaines et françaises, des chœurs français et allemands, une équipe encadrante franco-allemande issue des deux institutions et un programme musical franco-allemand.

Un stage et 5 concerts

Sélectionnés par leurs enseignants dès le printemps 2017, les 78 jeunes musiciens du Landesjugendorchester Berlin et les étudiants du Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles Grand Parc, âgés de 14 à 25 ans, se sont réunis pour deux sessions de stage entre le 21 octobre et le 3 novembre 2018, d'abord à Versailles puis à Berlin.

Encadrés par le chef d'orchestre Michel Cousteau et plusieurs de leurs professeurs allemands et français, pour la plupart artistes de renom, les jeunes ont préparé le programme dédié à des compositeurs emblématiques des relations franco-allemandes : Debussy, Wagner, Beethoven, Magnard et Messiaen.

Les musiciens ont donné leur premier concert le 26 octobre 2018 en l'Eglise Saint-Eustache de Paris et un second, le 27 octobre, au Théâtre Montansier de Versailles.

La tournée s'est poursuivie en Allemagne, le 1^{er} novembre 2018 à Postdam puis en Pologne, le 2 novembre à Szczecin, ville polonaise voisine, partenaire du Landesjugendorchester Berlin. Enfin, le 3 novembre, le prestigieux Konzerthaus de Berlin a accueilli les jeunes musiciens pour le concert de clôture.

• Le festival la route des Contes

La lecture des contes de la 13^{ème} édition du Festival la Route des Contes, créée en 2017, ont été programmées dans différentes communes de l'Agglo en 2018. Dédiée à l'Australie et à la culture aborigène, cette saison proposait également, lors de son ouverture à La Celle Saint-Cloud, des expositions, des séances de cinéma et des ateliers créatifs.

• Le festival de BD de Buc

La 25^{ème} édition du festival de BD de Buc s'est tenue les 6 et 7 octobre 2018. Des dédicaces et des rencontres avec une cinquantaine d'auteurs, adultes et jeunesse, français et internationaux, venus de Belgique, des Pays-Bas, d'Espagne, d'Italie, de Croatie, de Serbie et même d'Australie ont ravi un public toujours très enthousiaste.

Le dessinateur belge Stedo, auteur de la BD " Les Pompiers ", a accompagné les jeunes élèves d'écoles du territoire dans l'élaboration de l'agenda scolaire 2018/2019. L'outil pluridisciplinaire ludique et pédagogique qui sensibilise les enfants au développement durable a été diffusé à près de 11 000 exemplaires.

L'agenda de la prochaine rentrée 2019/2020 explorera l'univers des mangas, avec la participation d'oTTami, le dessinateur de Dofus Arena.

• La saison culturelle et artistique

Près de 250 concerts, spectacles et master-classes ont été organisés dans les villes de Versailles Grand Parc au cours de la saison 2017-2018.

Le public, toujours plus nombreux, a particulièrement apprécié :

- La version du Carnaval des Animaux de Camille Saint-Saëns, créée et interprétée au Théâtre Montansier, le 14 février, par les comédiens et le metteur en scène de la Compagnie de L'Alouette en résidence à Versailles.

- Le Printemps des cordes, qui a réuni le 24 mars au Théâtre Gérard Philipe de Saint-Cyr-L'Ecole plus d'une centaine de jeunes élèves des classes de violons, altos, violoncelles et contrebasses autour de Krystof Maratka, compositeur de la pièce Morana, « Accueil du printemps en bohème ».

- La représentation à L'Onde de Vélizy-Villacoublay le 15 juin, de « Stèles orientées », du compositeur Bruno Giner. L'orchestre d'harmonie de Versailles Grand Parc a participé à l'interprétation de la pièce en accompagnant l'ensemble professionnel, le Concert Impromptu.



- Le conte musical La flûte de Luna, de Blaz Pucihar, interprété à la Grange de la Tremblaye de Bois d'Arcy le 15 décembre par les élèves des classes de flûte traversière et d'art dramatique de Versailles Grand Parc.

La saison 2019 verra sa programmation encore élargie avec l'ouverture du nouvel auditorium du Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles (site de l'Hôtel de la Chancellerie à Versailles) prévue au cours de l'année.

• L'Etablissement multi-sites

Fruit du travail mené depuis plusieurs années, la nouvelle organisation des équipes de l'établissement multi-sites du Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles Grand Parc est désormais en place. Le projet d'établissement, qui planifie le programme d'actions pour la période 2018-2021, a été voté en juin 2018 avec pour ambition une offre d'enseignement artistique plus harmonieuse et toujours plus riche.

Les conservatoires et écoles de musique s'unissent donc pour proposer une organisation des études artistiques commune à partir des meilleurs savoir-faire de chacun. Ainsi, les objectifs pédagogiques, les dotations en heures d'enseignement, les modalités d'évaluation et d'orientation des élèves sont intégralement partagés. A cette harmonisation tant attendue viennent s'ajouter de nombreuses nouveautés, conçues pour mieux répondre aux enjeux liés à l'apprentissage d'un instrument de musique, de la danse ou du théâtre, ainsi qu'aux demandes des élèves et futurs élèves.

En 2019, la complémentarité du CRR avec les nombreuses écoles associatives du territoire sera étoffée et des alternatives aux cursus traditionnels, ateliers, sessions de stage pour tous les âges et tous les niveaux seront proposées.



ENVIRONNEMENT

Afin de poursuivre les objectifs fixés dans sa politique de gestion des déchets, en 2018 Versailles Grand Parc a préparé le renouvellement du marché des collectes et a poursuivi ses réflexions sur la mise en œuvre de la tarification incitative. Un nouveau Programme Local de Prévention des Déchets des Ménages et Assimilés (PLPDMA) a également été adopté en juin. Par ailleurs, le 1^{er} janvier 2018, l'Agglo a intégré une nouvelle compétence concernant la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI).

FAITS MARQUANTS 2018 ET PERSPECTIVES 2019

L'OPTIMISATION ET L'HARMONISATION DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT DES DÉCHETS

• Préparation du renouvellement du marché

La politique de gestion des déchets vise trois grands objectifs :

- réduire la production de déchets
- favoriser les démarches d'économie circulaire et de valorisation des déchets
- optimiser la collecte et le traitement.

Le renouvellement du marché de collecte représente donc un enjeu majeur. Pour ce faire, Versailles Grand Parc a recruté en 2018 une assistance à maîtrise d'ouvrage. Si l'intercommunalité est particulièrement attentive à la qualité du service rendu aux habitants du territoire, l'objectif est également de réduire les coûts grâce à une optimisation des circuits et à des innovations sur le plan environnemental (notamment motorisation des véhicules).

Le marché lancé début 2019 sera notifié et mis en œuvre fin 2020.

• La tarification incitative : démarrage de la phase préparatoire à l'expérimentation

La tarification incitative s'inscrit pleinement dans la politique de Versailles Grand Parc en faveur de la protection de l'environnement et d'une diminution des coûts.

Une réduction des tonnages et une amélioration du tri sont attendues.

Après l'étude d'opportunité menée en 2017, les communes volontaires expérimenteront le dispositif.

Tonnages 2018

DÉCHETS RECYCLABLES	11 907,43 T
DÉCHETS VÉGÉTAUX	7 913,47 T
ORDURES MÉNAGÈRES	60 307,90 T
VERRE	6 520,25 T
ENCOMBRANTS	6 903,54 T
AUTRE	6 485,85 T
DÉCHÈTERIE (hors déchets occasionnels)	13 108,76 T

Évolution des OMA par an par habitant (ordures ménagères + déchets recyclables + verre)

	KG/HABITANT	ÉVOLUTION
2010	326,7	-
2011	330,3	+ 1,1 %
2012	324,8	- 0,6 %
2013	317	- 3 %
2014	309,7	- 5,2 %
2015	306,2	- 6,3 %
2016	301,4	- 7,7 %
2017	299	- 8,2 %
2018	298	- 8,8 %

• Des bacs pour la collecte des déchets végétaux à Vélizy-Villacoublay

Environ 1 600 bacs ont été livrés gratuitement aux habitants de la commune de Vélizy-Villacoublay afin qu'ils puissent désormais présenter leurs déchets végétaux dans ces nouveaux contenants en remplacement des sacs préalablement utilisés. Outre leur caractère durable et économique, les bacs contribuent à favoriser de meilleures conditions de collecte pour les agents.



LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Versailles Grand Parc a adopté en juin 2018 un nouveau Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) qui planifie les actions à mettre en œuvre pendant 6 ans pour réduire la quantité et la nocivité des déchets produits par les ménages.

Un diagnostic préalable a établi que chaque habitant du territoire produisait en moyenne 426 kg de déchets ménagers et assimilés (DMA) par an (2017), répartis ainsi :

- 302kg d'ordures ménagères et assimilés (230kg/hab. d'ordures ménagères et 72kg/hab. de recyclables)
- 124kg de déchets occasionnels (encombrants, déchets toxiques...)

Le programme s'appuie sur 12 actions réparties en 5 thématiques (le gaspillage alimentaire, les bio déchets, la sensibilisation des publics, l'exemplarité de la collectivité, l'évitement des autres flux de déchets) et vise l'objectif réglementaire d'un ratio de 375kg/an/hab. de déchets à l'horizon 2024.

• Sensibiliser les jeunes publics

Pour la 6^{ème} édition de l'agenda scolaire, l'accent a été mis sur le recyclage et l'histoire de la poubelle. Cet outil pluridisciplinaire, pédagogique et ludique, sensibilise les jeunes au développement durable. À l'aide du dessinateur Stédo auteur de la BD « Les Pompiers », les élèves de 4 classes ont créé les illustrations de l'agenda 2018/2019. Grâce à un partenariat unique entre Versailles Grand Parc, le festival BD de Buc et les services départementaux de l'Éducation nationale des Yvelines, près de 10 000 enfants de CM1 CM2 et 6^{ème} sont sensibilisés quotidiennement aux démarches et gestes éco-citoyens.

Des visites, des ateliers et des spectacles sont également proposés aux jeunes et à leurs enseignants. Versailles Grand Parc répond à des demandes de plus en plus nombreuses de visites de centres de tri ou d'organisation d'ateliers (1 000 élèves sensibilisés en 2018).

L'Agglo a également participé à la semaine européenne de réduction des déchets qui s'est déroulée du 17 au 25 novembre 2018. Le 17 novembre, plus de 400 personnes

ont été accueillies dans les locaux de Versailles Grand Parc pour assister à des ateliers, voir le spectacle « Truc et Bidule les rois du troc » et pour échanger avec de nombreuses associations impliquées dans le recyclage, le réemploi et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

• Distribution de poules

Pour la troisième année consécutive, de nombreux habitants du territoire ont souhaité accueillir un couple de poules dans leur foyer. Chaque poule peut en effet digérer près de 150 kg de déchets organiques par an et contribue ainsi à la réduction des déchets produits. En 2018, 273 poules ont été distribuées lors des deux opérations programmées en avril et en septembre, portant à 800 le nombre total de gallinacés subventionnés depuis 2016.



ENVIRONNEMENT

LE RECYCLAGE ET LA VALORISATION

• La ressourcerie de Buc

L'année 2018 a permis d'identifier des porteurs du projet. Il s'agit désormais pour Versailles Grand Parc de travailler sur un projet de construction du bâtiment sur un terrain situé à Buc. Les études de faisabilité technique devraient intervenir en 2019.

• La déchèterie de Buc

La finalisation du projet de construction de la 2^{ème} déchèterie intercommunale située dans la ZI Sud de Buc s'est poursuivie en 2018. Le démarrage des travaux est programmé au premier trimestre 2019 pour une ouverture en septembre. La déchèterie sera composée de 11 quais. Ainsi, de nombreux types de déchets pourront y être déposés en vue d'une valorisation. A noter qu'un local réemploi dédié aux objets destinés à la ressourcerie sera également créé.

• La déchèterie du Chesnay

Suite à la fermeture de la déchèterie du Chesnay, une mini déchèterie a été ouverte en décembre 2018 sur cette commune, en accès gratuit pour les particuliers résidant au Chesnay-Rocquencourt, Bougival, La Celle Saint-Cloud et Versailles. Déchets végétaux, tout venant, gravats, cartons, déchets des équipements électriques et électroniques et déchets toxiques (uniquement le samedi) peuvent y être déposés.

• Lutter contre les dépôts sauvages

Les dépôts sauvages de déchets, encore trop nombreux sur le territoire, ont fait l'objet en 2018 de plusieurs campagnes de sensibilisation à destination des citoyens. Deux vagues ont été programmées en juillet et en août

à la fois sur les réseaux sociaux et sur les bus. Elles ont été complétées par des messages situés aux abords des Points d'Apport Volontaire. La sensibilisation sera renforcée en 2019 par la mise en place, en test, de nudges sur les PAV. L'objectif est d'inciter les citoyens à modifier leurs comportements et à améliorer leurs gestes de tri.

Le compostage et le lombricompostage

En complément des deux grands projets de compostage collectif mis en place en 2017 à Satory et à Vélizy-Villacoublay, 12 nouvelles résidences ont été équipées de composteurs collectifs en 2018.

Par ailleurs, l'Agglo a installé cinq aires de quartier à Jouy-en-Josas, Saint-Cyr-l'École et Versailles.

Versailles Grand Parc accompagne les éco-citoyens qui se lancent dans ces méthodes de valorisation par des formations programmées plusieurs fois par an. 12 réunions sur le compostage ont été organisées en 2018 (400 composteurs distribués) et 4 sur le lombricompostage (69 lombricomposteurs distribués).

• La valorisation des bio-déchets

En mai 2018, Versailles Grand Parc et le SYCTOM ont lancé une campagne de collecte des bio-déchets auprès de 42 professionnels volontaires dont des établissements scolaires, marchés alimentaires et administrations sur les communes de Jouy-en-Josas, Le Chesnay, Versailles et Vélizy-Villacoublay. Cette expérimentation largement financée par le SYCTOM est menée en parallèle par des études réalisées par l'Agglo avec GRDF sur la méthanisation des bio-déchets. 142 T de biodéchets ont ainsi été collectées.

Le nombre d'établissements inscrits dans la démarche devrait augmenter en 2019 et s'élargir à la commune de



La Celle Saint-Cloud.

UNE NOUVELLE COMPÉTENCE POUR L'AGGLO : GEMAPI

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) est une compétence confiée aux EPCI (métropoles, communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes) par les lois de décentralisation n° 2014-58 du 27 janvier 2014 (MAPTAM) et n° 2015-991 du 7 août 2015 (NOTRe).

La réforme concentre à l'échelle intercommunale des compétences précédemment morcelées. Ainsi, la communauté d'agglomération peut concilier urbanisme et prévention des inondations par une meilleure intégration de ce risque dans l'aménagement du territoire, notamment à travers les documents d'urbanisme et par la gestion des ouvrages de protection. Il est alors également plus facile de concilier urbanisme et gestion des milieux aquatiques en facilitant l'écoulement des eaux et en gérant des zones d'expansion des crues.

Les actions entreprises par les intercommunalités dans le cadre de la GEMAPI sont définies ainsi par l'article L.211-7 du code de l'environnement :

- l'aménagement des bassins versants
- l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau
- la défense contre les inondations et contre la mer
- la protection et la restauration des zones humides.

Dans le cadre de ces nouvelles dispositions, Versailles Grand Parc s'est donc, en 2018, substituée aux communes au sein des syndicats de rivière.

Le travail de l'année a notamment porté sur la réorganisation des syndicats :

- La fusion des 3 syndicats SIAVGO, (Syndicat intercommunal d'assainissement du Val de Gally Ouest) Hydreaulys et SMAERG (Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien du Ru de Gally) en charge de la gestion du ru de Gally,
- Le rapprochement des deux syndicats SIAVB (Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Vallée de la Bièvre) et SYB (Syndicat de l'Yvette et de la Bièvre) en charge de la vallée de la Bièvre et du plateau de Saclay.

Parallèlement, les travaux de renaturation du ru de Gally entre Rennemoulin et Villepreux ont commencé.

Un budget de 600 000 € est alloué à cette nouvelle compétence. Ce budget n'inclut pas l'assainissement collectif.

HABITAT



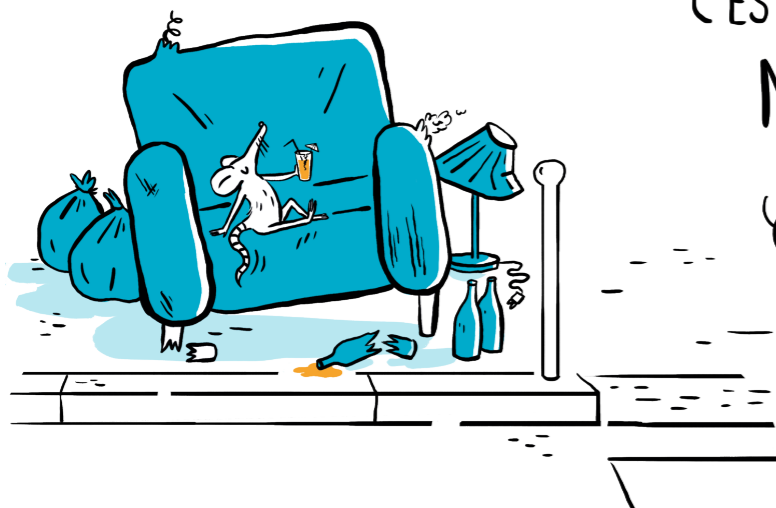
Espace info-énergie

Un espace info-énergie est ouvert aux habitants depuis octobre 2016. Ce service est déployé lors de 3 permanences hebdomadaires localisées depuis octobre 2018 à Versailles, Bois d'Arcy et Bougival. Des représentants de l'ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat) de Saint-Quentin-en-Yvelines reçoivent ainsi, sur rendez-vous, les habitants qui envisagent des projets de rénovation ou de construction de logements économes en énergie, pour les informer, les conseiller ou encore leur prêter des outils (des caméras thermiques par exemple) et pour les accompagner dans leurs démarches. Une plateforme à destination des copropriétés est également disponible.

Programme Habiter Mieux

L'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) a mis en place le programme « Habiter Mieux » en 2011. Versailles Grand Parc s'est engagée dès 2014, dans le cadre d'un protocole territorial, à contribuer financièrement à ce programme qui prévoit une aide à la rénovation énergétique pour les ménages, propriétaires occupants principalement. En 2017, 156 dossiers ont ainsi été appuyés par l'Agglo.

DÉPÔT SAUVAGE, C'EST VOUS QUI PAYEZ LE NETTOYAGE...



Chaque année, vos impôts financent le ramassage de plus de 125 tonnes de dépôts sauvages.

Renseignez-vous sur les conditions de collecte :

www.versaillesgrandparc.fr

RESSOURCES FINANCIÈRES

Le budget 2018 a été marqué par le transfert à l'agglomération de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) et par le détransfert aux communes des subventions attribuées antérieurement par l'agglomération aux bailleurs sociaux. Ce détransfert de 4,8 Millions d'euros avait pour objectif de réduire les pénalités SRU supportées par les communes. Versailles Grand Parc a maintenu des taux de fiscalité stables en 2018 sans aucun recours à l'emprunt.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de l'année 2018 s'élèvent à 172,1 millions d'euros. Elles se composent à 62 % des contributions fiscales des entreprises et des ménages (106,5 M€), à 17 % des dotations et compensations versées par l'Etat (30,5 M€), à 16 % de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (27,7 M€) et à 5 % des recettes liées à l'activité des services (7,4 M€).

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Le montant total des dépenses réelles de fonctionnement s'élève à 168,5 M€ :

- 73 % sont des reversements de fiscalité (119,4 M€)
- 27 % correspondent à l'exercice des compétences (45,5 M€) avec principalement les ordures ménagères (25,9 M€) et l'enseignement musical (8,5 M€)

Les reversements de fiscalité aux communes comprennent les attributions de compensation (95,9 M€), la neutralisation des effets de la Taxe Professionnelle (18,9 M€) et la contribution au Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (8,2 M€).

Le montant de la péréquation (FPIC) payée par Versailles Grand Parc (8,2 M€) comprend une part obligatoire prélevée par l'Etat (6,1 M€) et une part décidée par l'agglomération (2,1 M€) afin d'inciter les communes au développement économique.

Versailles Grand Parc reverse aux communes 60 % de sa croissance fiscale (hors TEOM) par rapport à l'année de référence (année précédant l'entrée dans l'agglomération) après déduction de la part obligatoire du FPIC. Ce reversement prend la forme d'une prise en charge du FPIC ou de fonds de concours d'investissement.

INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 12,2 M€ financées sans recours à l'emprunt. En l'absence de dette au 31 décembre 2018, Versailles Grand Parc dispose de capacités d'investissement importantes pour les exercices suivants.

CHIFFRES CLÉS

Des taux de fiscalité stables depuis 2010

- Taux de Taxe d'habitation : 6,18 %
- Taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : 5,39 %. Ce taux est unique sur 18 des 19 communes en 2018. Seul le taux du Chesnay continue son lissage jusqu'en 2023.
- Taux de Cotisation Foncière des Entreprises : 18,86 % 2^{ème} taux le plus faible parmi les communautés d'agglomération. Quatre communes appliquent ce taux en 2018. Les autres communes convergent vers ce taux jusqu'en 2021. Par effet de lissage, la taxe peut augmenter pour certaines communes et diminuer pour d'autres.



RESSOURCES HUMAINES AU 31/12/2018

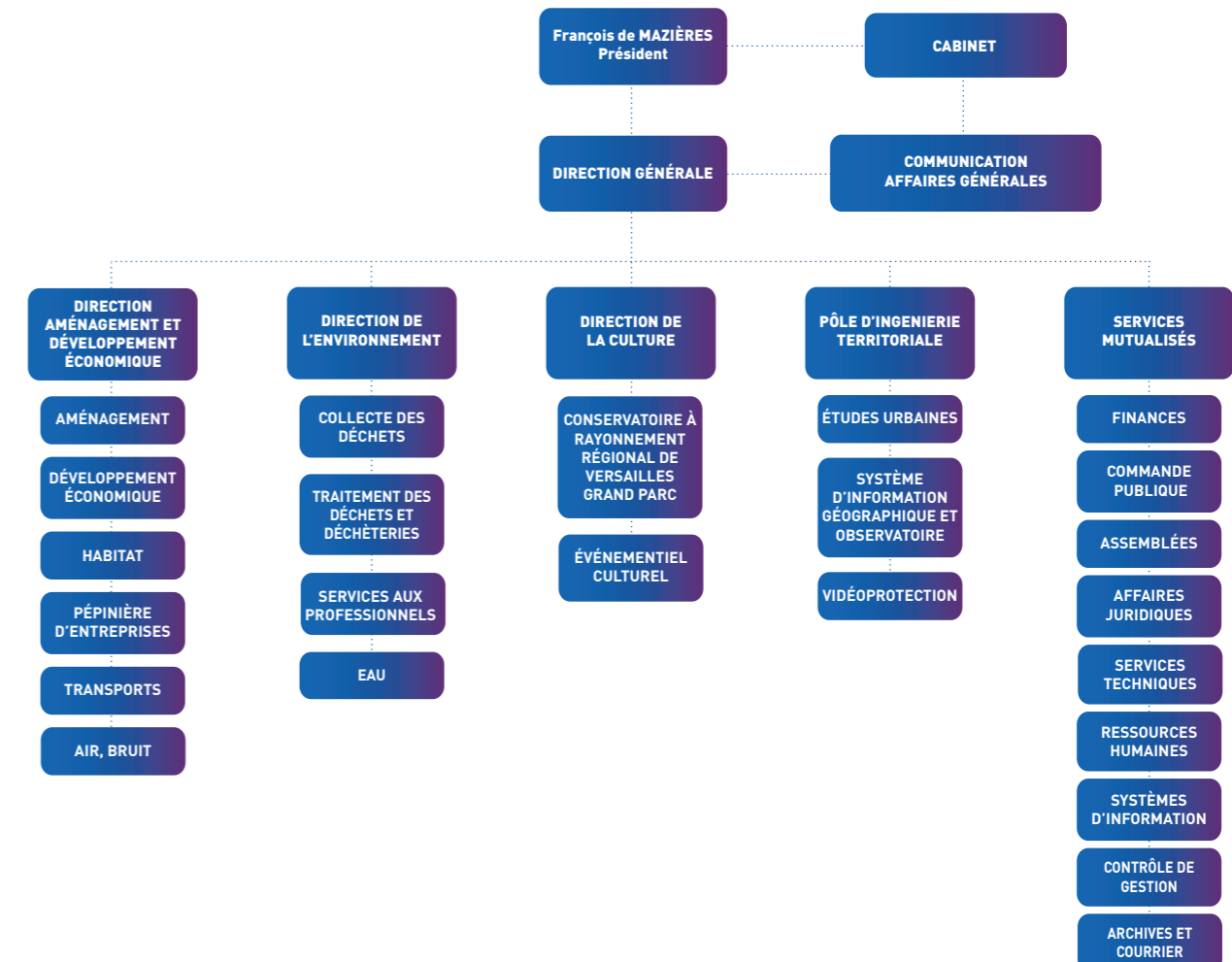
Pour mettre en œuvre l'ensemble des activités liées à ses compétences, Versailles Grand Parc s'appuie sur 239 agents :

- 158 fonctionnaires soit 66,11 % et 81 contractuels soit 33,89 %
- 138 femmes soit 57,74 % et 101 hommes soit 42,26 %
- L'âge moyen des agents est de 46 ans
- La masse salariale pour l'année 2018 est de :
 - 9 433 741 € sans le hors paie et le C2260 (GUSO)
 - 9 469 790 € avec le hors paie et le C2260 (GUSO)

RÉPARTITION DES AGENTS

CATÉGORIE	FILÈRE ADMINISTRATIVE	FILIÈRE TECHNIQUE	FILIÈRE CULTURELLE	TOUTES FILIÈRES CONFONDUES
CATÉGORIE A	44 %	29 %	40 %	39 %
CATÉGORIE B	26 %	20 %	59 %	47 %
CATÉGORIE C	30 %	51 %	1 %	14 %

ORGANIGRAMME DES SERVICES



COMMUNICATION

Versailles Grand Parc déploie sa stratégie de communication notamment en renforçant sa présence sur les réseaux sociaux. De nouveaux publics sont ainsi touchés et une plus grande visibilité est donnée aux projets et aux événements initiés par les communes et par l'Agglo. Les actions menées sont également soutenues par des supports et outils plus spécifiques.

FAITS MARQUANTS 2018 ET PERSPECTIVES 2019

• La transformation digitale de l'Agglo

L'Agglo poursuit sa transformation numérique et met en œuvre une nouvelle stratégie pour accroître sa notoriété via les réseaux sociaux, Facebook, LinkedIn et Twitter. Une ligne éditoriale a été définie, précisant la fréquence des posts et les thématiques abordées par type de réseaux. Une charte graphique propre à chaque thématique donne plus de lisibilité et plus de visibilité aux actualités des villes et aux compétences qui relèvent de l'Agglo.

Un réseau de contributeurs, constitué de référents par service, a été créé en 2018. Formés aux techniques de communication spécifiques aux réseaux, ils ont en charge

de collecter et de transmettre des informations, publiées ensuite par le chef de projet digital marketing.

• Des campagnes, des outils et des supports

Le service communication de Versailles Grand Parc est en lien avec ceux des mairies. Il transmet régulièrement des projets d'articles à publier dans les différents supports communaux.

En outre, l'Agglo édite des affiches, guides, flyers, communiqués de presse, e-mailing et organise des événements multiples.

LES SUPPORTS DE COMMUNICATION PAR COMPÉTENCE

DÉPLACEMENTS ET AMÉNAGEMENT



> Un plan vélo édité à 10 000 exemplaires



> Trois départs de randonnée implantés sur la Plaine de Versailles

MOBILITÉS INNOVANTES



> Une signalétique pour sécuriser les navettes autonomes Framboise et Lichti qui circulent à Satory



> Une signalétique dédiée à l'expérimentation de véhicules autonomes autour de la pièce d'eau des Suisses

LE WEB EN CHIFFRES

- 70 000 pages vues (+3% par rapport à 2017)
- 230 000 visiteurs (+4%)
- 4 102 fans sur Facebook (+18%)
- 3 860 followers sur Twitter (+11%)
- 484 followers sur Instagram (+100%)
- 715 abonnés sur LinkedIn (+67%)

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



> Campagne de communication pour le premier challenge nautique à Bougival



> Emailing adressé à 1 200 contacts pour promouvoir les bureaux de la pépinière d'entreprises



> Promotion de la plateforme Up'Cyclea

ENVIRONNEMENT



> Des guides pour encourager le tri et réduire les déchets



> Campagne d'affichage pour la lutte contre les dépôts sauvages

CULTURE, SPORT



> 700 affiches diffusées pour le festival ElectroChic



> L'orchestre symphonique franco-allemand : organisation de concerts à Paris et à Versailles



> Co-organisation d'un événement "Golf" pendant la Ryder Cup avec la ville de Versailles



> Affiches pour chaque concert



Versailles**GrandParc**
communauté d'agglomération

6 avenue de Paris - CS10922
78009 Versailles Cedex